

Révision du PLU : Avis favorable du commissaire enquêteur

Son rapport, ses conclusions et son avis sont consultables jusqu'en janvier 2021 en version papier auprès du service urbanisme de la ville aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

[Découvrez ici le rapport, les conclusions et l'avis du commissaire enquêteur](#)

Publié le 09 juillet 2020